

«La passion et le soin de nos arbres façonnent les forêts de demain»

ÉDITO

**« AUPRÈS DE MES ARBRES,
JE VIV(R)AIS HEUREUX ! »**

(D'APRÈS GEORGES BRASSENS).

Certains parmi vous se sont inquiétés du ton un peu pessimiste et alarmiste de mon dernier édit. Je vais tenter d'équilibrer aujourd'hui, par un peu d'optimisme justifié, les inquiétudes réelles que nous font vivre les incessantes évolutions législatives et réglementaires et les actions en permanence hostiles d'associations environnementalistes politisées.

La réussite de notre dernière Assemblée Générale du 3 octobre nous donne effectivement des raisons de nous réjouir et de nous encourager ! (Voir l'article ci-après). Vous étiez nombreux et les sujets abordés se révélaient opérationnels pour tous profils de forestiers.

AUPRÈS DE NOS ARBRES, NOUS SOMMES HEUREUX

D'après certains sylviculteurs, nous ne devrions pas parler d'arbres mais seulement de bois, de forêts, etc..



Photo de M. Denis Rebillard - Concours National FRANSYLVA

Pourtant c'est bien leur prétendue défense des arbres qui sous tend les discours de nos opposants politisés et qui motive émotionnellement ceux qui les écoutent ! Si nous voulons être entendus, plutôt que de parler trop souvent de technique et d'exploitation forestière, affirmons combien «la passion et le soin de nos arbres façonnent les forêts de demain». Oui, auprès de nos arbres, nous sommes heureux !

LA PASSION ET LE SOIN DE NOS ARBRES.

Nous les connaissons souvent un par un, pour les plus beaux au moins, nous nous promenons souvent en les admirant tous. Nous aimons sentir bouillonner leur sève au printemps, voir naître chaque année leurs premières feuilles au vert si tendre, déambuler parmi leurs parfums et sous leurs frais ombrages pendant la canicule, les voir blondir en fin d'été, abriter tant d'animaux et d'insectes, sentir leurs feuilles craquer sous nos pieds à l'automne... Et ce sont bien les arbres, chacun, que nous soignons avec délicatesse dans leurs fragiles premières années, que nous élaguons rudement si nécessaire pendant leur vigoureuse croissance, que nous admirons adultes, qui nous réchauffent dans nos cheminées lorsque nous les éclaircissons et que nous récoltons un jour lorsque le temps est venu d'en faire meubles, charpentes et tonneaux.

C'est pourquoi j'ai la conviction que ce n'est pas la dimension de son bois qui fait le forestier mais la passion et le soin qu'il consacre à ses arbres, n'en aurait-il que quelques centaines !

Bienvenue chez Fransylva à tous les passionné(e)s des arbres, quelles que soient les surfaces de leurs bois, et à ceux qui défendent aussi leurs haies, ornements de nos paysages ligériens.

Et, tout en étant mobilisés pour soutenir notre syndicat et pour les protéger, auprès de nos arbres, soyons heureux !

Votre dévoué,

Jean-François de RAMECOURT
Président Fransylva44



ENGAGEZ-VOUS QU'ILS DISAIENT !

"Engagez-vous, rengagez-vous" tel était le slogan des affiches de recrutement pour les troupes coloniales dans les années 30/40. Prononcée par les légionnaires romains dans Astérix et Obélix, cette expression iconique est l'objet du message que nous adressaient la sénatrice Laurence Garnier et le député Jean-Michel Brard à la fin de leur intervention lors de notre dernière AG.

Nous avons évidemment de nombreuses raisons de râler : mille-feuille territorial et administratif, contraintes réglementaires, pression des collectivités, non-sens environnementaux ... mais râler dans son coin ne fait pas avancer le schmilbick. Renoncer faisant le lit des opposants idéologiques qui nous menacent, nous ne pouvons que nous défendre en commençant d'abord par assumer **qui nous sommes** : des propriétaires, oui, disons-le fièrement, des **propriétaires responsables et engagés**, soucieux de nos bois et de leur avenir.

Affirmons nous et engageons nous ... d'abord en rejoignant les **équipes municipales candidates** : rien de mieux que de faire entendre la voix des forestiers directement dans tous nos conseils municipaux ! Puis en faisant notre devoir de citoyen : tous aux urnes les 15 et 22 mars prochains !

Anne Thaïs PAILLARD

FAIRE VISITER VOTRE FORÊT, C'EST INDISPENSABLE !



Nous savons que les meilleurs arguments pour défendre notre rôle de forestiers face aux incessantes attaques des environmentalistes politisés c'est de faire partager notre passion et notre bonheur dans nos bois.

Les discours trop techniques ou trop abstraits par leurs arguments sont un piège où tombent trop de forestiers, sûrs de leurs savoirs, de leur longue expérience et de leur bon droit. Il faut parler aux âmes et aux cœurs, non par des raisonnements ou des postures, mais par le partage d'émotions et de sensations.

Pour cela, rien de mieux que l'accueil dans sa forêt. On y aborde tellement plus agréablement tous les aspects de notre vocation ! Surtout si nous surmontons notre pudeur de « taiseux » qui trop souvent nous bâillonne et nous interdit de parler avec émotion de notre vécu dans

la nature, que nous protégeons et travaillons, de nos arbres dont nous prenons soin pour façonner nos forêts.

Pour ma part j'ai la chance de recevoir régulièrement des élèves de lycée agricole qui s'orientent vers des métiers liés aux bois ou à l'environnement. Et de les associer quelques heures à de petits travaux d'entretien (élagages, dépressage...). Une merveilleuse façon de faire mieux comprendre que couper un arbre tordu pour faire la place aux arbres d'avenir n'est pas un crime « arbricide » (!) mais une gestion essentielle qui façonnera peu à peu les plus belles forêts.

Accueillez et faites partager la passion de votre forêt, c'est le meilleur des contrefeux face aux médisances et mensonges contre nous !

JFR

PLAIDOYER POUR LE PIN MARITIME

Introduit par l'homme dans notre région au XIX^{ème} siècle, le pin maritime a rapidement colonisé les anciennes landes pour devenir un élément marquant de nos paysages.

S'il n'a pas la noblesse du chêne, le pin maritime ne manque pas d'atouts. Il se contente de sols ingrats, superficiels, acides et pauvres, offre une bonne résistance à la sécheresse et semble adapté au réchauffement climatique. Ayant besoin de lumière, il se renouvelle par régénération naturelle, semis ou plantations. Des vergers à graine installés dans le Sud-Ouest ont permis au fil du temps des progrès génétiques favorisant une croissance rapide, la rectitude des troncs et la finesse des branches.

La présence contrôlée de bouleaux en accompagnement favorise un gainage des jeunes plants et limite le risque d'abrutissement par les chevreuils. Une sylviculture dynamique, avec des éclaircies successives, permet de conduire le peuplement à maturité dans de bonnes conditions. Ses bonnes qualités mécaniques en font une essence recherchée par les industriels pour de multiples usages.

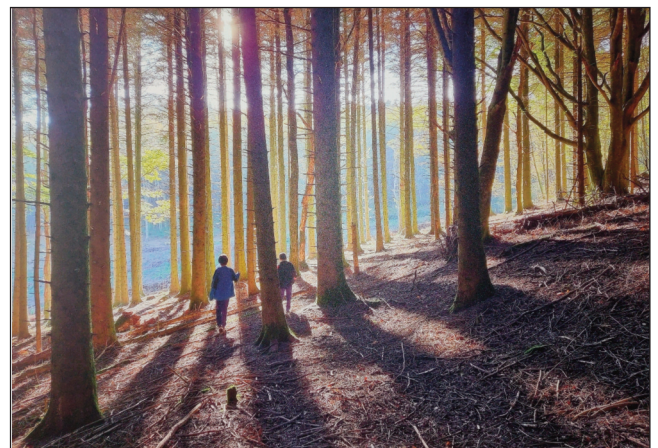


Photo de M. Hervé ROUGAS - Concours National FRANSILVA

Fragilité aux incendies et aux tempêtes sont néanmoins les deux principales faiblesses du pin maritime. Le risque hylobe est également présent : le grand charançon du pin pond ses œufs dans les racines des souches fraîchement exploitées après coupe rase. Devenus adultes, ils détruisent les jeunes plants issus du reboisement. Un traitement préventif lors de la plantation est néanmoins possible. La chenille processionnaire, observée chaque printemps, est souvent plus spectaculaire que grave.

Le pin maritime est cependant menacé par un nouveau risque sanitaire majeur ! Après l'Espagne et le Portugal où elle a fait des ravages, **le nématode du pin** vient d'être détectée début novembre dans les Landes de Gascogne : ce petit ver transparent de moins d'un millimètre est un ravageur redoutable qui, en l'espace d'un mois, arrive à asphyxier et tuer un pin de plusieurs mètres ... Espérons que les mesures sanitaires prises par les autorités permettront d'éviter le pire.

Arnaud de L'ESTOURBEILLON

COMPTE RENDU DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 3 octobre dernier s'est tenue à Missillac l'Assemblée Générale de Fransylva Loire-Atlantique, avec la participation de Laurence Garnier, sénatrice, Jean-Michel Brard, député, Mathieu Batard, directeur de la DDTM 44 et Denis Dabo, directeur de la Fédération Départementale de la Chasse.



Après les obligations juridiques et l'annonce d'une forte augmentation du nombre d'adhérents, le président Jean-François de Ramecourt a actualisé la feuille de route qu'il avait défendue lors de son élection et réaffirmé les volontés et projets des Forestiers de Loire-Atlantique, réunis sous une conviction «La passion et le soin de nos arbres façonnent les forêts de demain».

Les résultats d'un sondage interne ont apporté une meilleure connaissance des 600 adhérents propriétaires de bois et de leurs attentes.

Les tables rondes de l'après-midi ont permis aux participants d'entendre les acteurs professionnels du métier capables de les accompagner ou de les conseiller dans leur gestion forestière, puis dans la préparation de la transmission de leurs bois aux générations futures.

Les intervenants ont rappelé que, en forte croissance en surface et en volume sur pieds, la forêt française pri-

vue (les 3/4 des 17,5 millions d'hectares) joue un rôle essentiel dans la captation du carbone, abrite 80% de la réserve de biodiversité, assure gratuitement pour la société la purification de l'eau, le rafraîchissement des sols et l'entretien de l'humus.

Biens privés, les forêts sont cependant un grand bienfait commun qui prospérera si on laisse les forestiers en prendre soin de génération en génération sans les assommer de contraintes législatives et réglementaires.

Enfin, les propriétaires forestiers se mobilisent pour la défense des bordures des bois et des haies, ornements de nos paysages et réserves essentielles de biodiversité, fortement impactées par les destructions (arrachages et coupes brutales pour plus de 25 000 km par an !), notamment lors de l'installation de la fibre optique.



Les interventions de Jean-Michel Brard puis de Laurence Garnier affirmant leur soutien à la filière bois ont été très appréciées.

Privée à 90% en Loire-Atlantique, la forêt est un bien précieux ; faisons confiance aux forestiers propriétaires pour en prendre soin avec passion !

TABLE RONDE «TRANSMETTRE SA FORÊT»

Nous avons bénéficié des conseils très avisés de notre adhérent et administrateur Maître Thierry VINCENDEAU, de Maître Antoine MICHEL et de Monsieur François BAZIRE, expert immobilier ; en voici le résumé :

Transmission de patrimoines forestiers : distinguer la transmission subie (succession non préparée) de la transmission anticipée (donation, structuration). Focus juridique, fiscal et pratique.

Idées fortes

1. Anticiper vaut mieux que subir : la forêt bénéficie d'un cadre fiscal favorable, mais encore faut-il l'organiser pour éviter blocages et morcellement.

2. L'indivision est la principale source de conflits : décisions difficiles, risques de paralysie, procédures judiciaires lourdes si désaccord.
3. Usufruit / nue-propriété : puissant levier pour protéger le conjoint et transmettre progressivement, mais à encadrer (définir qui perçoit quoi, "fruits" vs "produits" des coupes).
4. Le groupement forestier (GF) : outil recommandé pour gérer, gouverner et transmettre des parts plutôt que des hectares (plus simple, plus équitable, souvent moins coûteux fiscalement).
5. Fiscalité clémente (régime "Monichon") : exonération des ¾ de la valeur forestière en donation/succession sous conditions de gestion durable + abattements et effets du démembrement.
6. Évaluation du patrimoine : combiner comparaison de marché et approche technique (valeur du sol + valeur du peuplement). Les parts de GF peuvent bénéficier d'une décote (liquidité).
7. Âge & calendrier : commencer tôt (≈ 50–65 ans) pour multiplier les donations (abattements tous 15 ans) et optimiser le démembrement.

Transmission subie (problèmes typiques)

- Héritiers en indivision : difficultés à décider (entretien, ventes, mandats, coupes), recours au juge en cas de blocage.
- Instabilité et morcellement progressif au fil des générations.
- Conjoint survivant usufruitier légal : tensions possibles si les règles d'usage et de perception (fruits vs produits) ne sont pas clarifiées.

Transmission anticipée (pistes concrètes)

- Donation-partage, souvent avec réserve d'usufruit (et réversion au conjoint) pour conserver l'usage/revenus tout en figeant les valeurs et en évitant des conflits futurs.
- Apport de la forêt à un GF puis donation de parts aux enfants :
Statuts modulables : répartition des revenus (y compris coupes majeures si prévu), répartition des charges (entretien courant vs extraordinaires/événements climatiques), gouvernance (gérant usufruitier + copilote nu-propiétaire), clause d'agrément pour garder le caractère familial.
- Documents de gestion durable (ex. PSG) : nécessaires pour le régime fiscal de faveur et pour structurer l'exploitation.
- Assurance / sinistres : prévoir dans les statuts qui encaisse l'indemnisation et qui finance les travaux.

Fiscalité – points clés (simplifiés)

- Régime "Monichon" : jusqu'à 75 % d'exonération de droits (donation/succession) si gestion durable + engagements (durée, bilan décennal, certificat administratif).

- Abattements : 100 000 € par enfant (renouvelables tous 15 ans) → intérêt de donner tôt pour cumuler les cycles.
- Démembrement : l'usufruit est valorisé selon l'âge ; plus on donne tôt, plus la base taxable baisse. À l'extinction, la pleine propriété se reconstitue sans fiscalité.
- IFI : avec usufruit légal, l'impôt doit être réparti entre usufruitier/nu-propiétaires ; avec usufruit conventionnel, il pèse en principe sur l'usufruitier (souvent préférable).
- Parts de GF : fréquente décote pour illiquidité (ordre de grandeur 10–20 %, à apprécier au cas par cas).

Évaluation et marché

- Comparaison (références département/limitrophes) + méthode technique (sol/peuplement, maturité, capitalisation).
- Marché hétérogène ; valeurs citées à titre indicatif (fourchettes locales, cas exceptionnels possibles).

Recommandations opérationnelles

- Dès maintenant : consulter un notaire pour une donation entre époux (simple, protectrice), vérifier/mettre en place un PSG.
- À court terme : envisager l'apport à un GF et la donation-partage de parts avec statuts sur-mesure (répartition revenus/charges, gouvernance, agrément).
- À moyen terme : planifier une seconde vague de donations à + 15 ans pour réutiliser les abattements.
- Toujours : documenter la gestion durable, prévoir l'assurance et les clauses pour aléas (tempêtes, incendies), clarifier fruits/produits pour éviter les litiges.

Message de conclusion

La clé est d'anticiper (juridique + fiscal + gouvernance) pour préserver l'unité du massif, éviter l'indivision conflictuelle, et optimiser la charge fiscale, tout en assurant une gestion forestière pérenne et familiale.

CONCOURS PHOTO FRANSYLVA

A l'initiative des présidents des départements 56 et 44 (à l'époque Eric de JENLIS et J.F. de RAMECOURT) FRANSYLVA NATIONAL a lancé un grand concours photos doté de prix importants.

Nous reproduirons dans chaque édition, une ou deux photos des gagnants. Aujourd'hui en page 1, le deuxième prix de la catégorie «La Forêt et moi», photo de M. Denis REBILLARD, titre «Errance sous la pluie» et en page 2, le premier prix de la catégorie «Balade en forêt», photo de M. Hervé ROUGAS, «A la recherche de quelques cèpes».